



**Union Syndicale CGT Trésor
des Bouches- du- Rhône**

**183 avenue du Prado 13008 Marseille
Tél. 04 91 17 92 06- Fax. 04 91 17 92 33
cgt.013@dgfip.finances.gouv.fr
www.tresor.cgt.fr/13/**

le 29 juin 2010

Fin de Gestion difficile dans les Bouches- du- Rhône De Charybde (gestion du personnel) en Scylla (Restructurations)

S'il est d'usage de laisser l'établissement propre pour le ou (la) prochain(e) qui va l'utiliser, la première tâche du « préfigurateur » de la DDFIP dans les Bouches-du-Rhône sera de retrouver les outils d'une gestion transparente, respectueuse des textes, des règlements... et des agents.

Ensuite, avec un peu de chance, avant que de s'intéresser à la multiplicité des « chantiers » en cours il sera impérieux pour le « préfigurateur » de faire un premier bilan de ceux qui ont été menés, mais dont nous savons qu'ils ne sont pas achevés. Faire et défaire, une spécialité locale.

Enfin, les outils rassemblés et l'établissement nettoyé, regarder de plus près le bien fondé des choix techniques opérés. Il sera alors aisé

de constater qu'ils tiennent davantage du « mécano » et de l'improvisation dépourvue, hélas ! de toute inspiration.

Il est parfois des extravagances qui peuvent être saluées. On dit alors que cela tient du « génie ».

Pas de risque que cela en soit ainsi dans les Bouches- du- Rhône. Nous en sommes loin, très loin... Ici c'est plutôt Gribouille.

Nous allons avoir un renouvellement des directions de notre administration dans le département.

Il y a celles et ceux qui partent et celles et ceux qui arrivent.

Un chassé-croisé de juilletistes en quelque sorte.

Mais nous, nous restons et nous serons là, bien là, toujours là.

Le calendrier, le calendrier, le calendrier ! Amiante - Marché Public - Réglementation

C'est certainement ce chassé-croisé qui motive la direction locale du Trésor pour tenir in extremis un CTPD pour lequel les organisations syndicales n'ont reçu aucune documentation... et dont l'ordre du jour a changé 2 fois en 15 jours !

CGT, FO et SUD ont décidé de ne pas siéger le 29 juin 2010. Qu'à cela ne tienne, le CTPD est reconvoqué pour le 30... et nous n'avons toujours aucun document...

A l'ordre du jour (modifié) du CTPD, nous trouvons trois points :

- **L'Accueil Prado Liandier :**

Rien que l'intitulé est ridicule ! Comme si l'accueil était indépendant du reste, de la logique d'organisation du travail et d'implantation des services !

Un CTPD « d'information » pour apprendre quoi ? Qu'un accueil provisoire sera installé rue Borde ? Qu'il faut accélérer les procédures ? Qu'il faut lancer des travaux au mépris de la réglementation ? Qu'il

faut passer outre les droits intellectuels sur le bâtiment ? Qu'il ne faut pas de permis de construire là où il en faudrait un ? Que l'avis des Bâtiments de France importe peu ?

Qu'il faut désamianter en laissant les agents travailler à proximité ? (Désamiantage du Hall alors que le service comptabilité sera toujours installé au Rez-de-chaussée ?)

Tandis que dans l'actualité il n'y a de jour sans rappeler les conséquences des risques d'exposition à l'amiante, ici, dans le Hall de la Trésorerie Générale des Bouches-du-Rhône, nous serions sur une autre planète ?

Il est même demandé de désamianter en tant que de besoin ! Alors que toute personne sensée, sait pertinemment que s'il doit y avoir désamiantage des dalles de sol, il convient de désamianter l'ensemble du niveau concerné !

Mais où sommes nous ? Dans une Administration de la République ou dans une Direction locale bananière ?

- **La réinstallation des services de la formation professionnelle**

Pour nous faire voter sur le choix déjà arrêté de l'Administration ? Rue Fauchier à la Joliette?

- **La répartition des emplois au PRS de Marseille catégorie B et C**

Pour nous dire quoi ? Que l'implantation des emplois attribués au PRS n'a rien à voir avec le profilage des candidats ? Que c'est un pur hasard si les catégories d'emplois correspondent pile poil aux recrutements effectués ?

La CGT condamne ces méthodes depuis le début et ne cautionnera pas de sa présence un pseudo CTPD.

ET ENCORE.... les mutations et les listes d'aptitude...

Une fin de gestion qui veut sceller le sort des candidats à une mutation en gravant dans un testament de fin de règne, des règles de gestion de personnel qui ont conduit dans ce département à une désorganisation des services et au blocage de nombreux mutables.

Les commissions administratives paritaires locales qui vont se tenir les 5 - 8 et 9 juillet seront à hauts risques ! Pas question pour les élus CGT que les Cap locales accouchent d'un mouvement rabougri. Le calendrier imposé par la Centrale suite à la réforme de la catégorie B conduit à affecter les lauréats de la liste d'aptitude en même temps que se déroulent les CAP. Ce calendrier conjugué aux suppressions d'emplois et aux règles de mobilité forcée et de non mutabilité dans notre département pourrait être porteur « d'injustices » si nous n'y prenons garde !

Restriction du droit à mutation , mobilité forcée, immobilité forcée de 2 ans, profilage des emplois, passage en force sur les restructurations, non respect de dispositifs réglementaires, postes et services en déshérence, prescriptions des médecins de prévention ignorées, emplois vacants non pourvus, droit à la formation discrétionnaire... **Chaque dossier sera défendu par vos élus CGT !**

LA CGT TRESOR 13 réaffirme ici sa volonté de mettre en place un mouvement de mutation interne au 1er janvier pour les catégories C et B et d'en finir avec des règles ubuesques de mobilité forcée et d'immobilité organisée.

Pour vos droits et Garanties, Renforcez la CGT !